Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

40me Année. 10 Avril 1914. N° 7

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : Concours pour l'étude d'un projet de bâtiments destinés à l'Institut Alexis Mégevand, enfants anormaux, sourds-muets et indisciplinés à Saconney-delà-d'Arve. — *Variété :* le moteur E. J. C. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Ouverture d'un concours. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. — L'activité de la maison Piccard, Pictet & Cie. — Bibliographie.

CONCOURS

pour l'étude d'un projet de bâtiments destinés à l'Institut Alexis Mégevand, enfants anormaux, sourds-muets et indisciplinés à Saconney-delà-d'Arve.

Rapport du Jury.

Le Jury nommé par le Conseil d'Etat est composé de : MM. V. Charbonnet, Conseiller d'Etat, chargé du Département des Travaux publics ; W. Rosier, Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'Instruction publique ; H. Meyer, architecte, Lausanne ; G. Revilliod, architecte, Genève ; E. Ziegler, architecte, Berthoud ; F. Naville, médecin-inspecteur des écoles ; E. Olivet, député, agronome.

Sont adjoints au Jury à titre de voix consultative : MM. A. Malsch, directeur de l'enseignement primaire ; F. Martin, architecte cantonal.

Le Jury est présidé par M. le Conseiller d'Etat chargé des Travaux publics. M. Revilliod, architecte, est désigné comme rapporteur. M. Martin est chargé des fonctions de secrétaire.

Le Jury s'est réuni le 3, 4 et 5 mars 1914 au Palais Eynard, où sont exposés les plans. Il a constaté la présence de 16 projets arrivés à destination dans les délais voulus et portant les devises suivantes :

N° 1. Tout au Soleil. — 2. Deux niveaux. — 3. Plaira-t-il. — 4. Compesières. — 5. Sur la Crète. — 6. Le Bosquet. — 7. Les Cerisiers. — 8. Est-Ouest. — 9. Eo. — 10. Education. 11. Pauvres gosses. — 12. Sur le Plateau. — 13. Tantæ Molis Erat. — 14. A la Crête. — Plein Air. — 16. Sud.

Le Jury constate que l'ensemble des projets, tous bien présentés, dénote un travail sérieux, mais que plusieurs concurrents ont eu des visions trop grandioses et n'ont pas suffisamment compris le sentiment de simplicité qui doit régner dans ce genre d'institution ; la population enfantine qui y est élevée étant appelée en majeure partie à vivre dans des conditions modestes.

Le Jury après avoir sérieusement examiné le terrain, décide de prendre en considération le choix de l'orientation, le partage judicieux de la propriété et l'adaptation rationnelle des bâtiments à l'emplacement choisi par leur auteur, sans préjuger de celui-ci pour le classement des projets.

Le Jury décide de procéder à une première élimination, mais étant donnée la qualité générale du concours, de motiver brièvement son appréciation.

Sont éliminés au premier tour les nos 1, 4, 8, 14.

N° 1. *Tout au soleil.* Bonne orientation mais mauvaises dispositions du plan, créant entre autres défauts des dortoirs de forme elliptique mal aérés.

N° 4. *Compesières.* Plans confus, pavillon d'entrée trop vaste, dortoirs trop profonds, couloirs compliqués et mal éclairés. Cube élevé, jolies façades sur 2 étages et plan des abords bien étudié.

N° 8. *Est-Ouest.* Plan défectueux créant par là de mauvaises façades. Mauvaise disposition des dortoirs.

N° 14. *A la Crête.* Plan de forme déchiquetée, façades banales et sans caractère.

Deuxième tour d'élimination : 3, 5, 7, 9, 11, 13, 16.

N° 3. *Plaira-t-il.* Projet bien étudié dans le détail mais réparti en 13 pavillons, division illogique pour un asile ne contenant que 120 enfants. Architecture compliquée et coûteuse.

N° 5. *Sur la Crête.* Très bonne exposition des divers locaux, mais obtenue par un développement excessif des façades. Vestiaires et lavabos trop importants. Mauvaise répartition des sourds-muets, des indisciplinés, de l'infirmerie, ainsi que des classes. Projet trop vaste, d'une architecture manquant de mesure.

N° 7. *Les Cerisiers.* Beau projet de belle ordonnance, mais présentant la disposition défectueuse d'une cour.

Les trois sections sont nettement divisées mais offrent une surface perdue en corridors de circulation.

Grand développement de façades bien composées et d'un joli caractère. Bonne étude du plan de situation, tenant compte de la configuration du terrain.

N° 9. *Eo.* Projet composé de deux bâtiments bien orientés, mais placés l'un devant l'autre et reliés par un passage couvert, formant par là une cour privée de soleil. Dortoirs trop profonds, façades sobres et sans prétention.

N° 11. *Pauvres gosses.* Un seul bâtiment trop orienté du côté de l'ouest. Les dortoirs, classe et infirmerie ne sont pas séparés d'une façon claire. Forme défectueuse de divers locaux. Rez-de-chaussée assombri par le préau couvert trop profond. Belles façades d'une allure exagérément pompeuse.

N° 13. *Tantæ molis erat.* Six pavillons distincts bien orientés, mais trop distants les uns des autres, compliquant les services généraux et la surveillance, occupant inutilement une grande surface de la propriété. Façades sans caractère.

N° 16. *Sud.* Projet coûteux d'un cube élevé, groupement peu judicieux des salles de sections diverses et communications difficiles aux étages. Dortoirs dans un rez-de-chaussée élevé, créant des locaux en sous-sols inutilisés. Très jolies façades bien composées rappelant un peu trop l'aspect d'un monastère.

Restent en présence 5 projets : 2, 6, 10, 12, 15.

N° 6. *Le Bosquet.* Bonne orientation au S.-E., plan simple, divisant clairement les sections. Le Jury reproche un

CONCOURS POUR L'INSTITUT MÉGEVAND, A GENÈVE

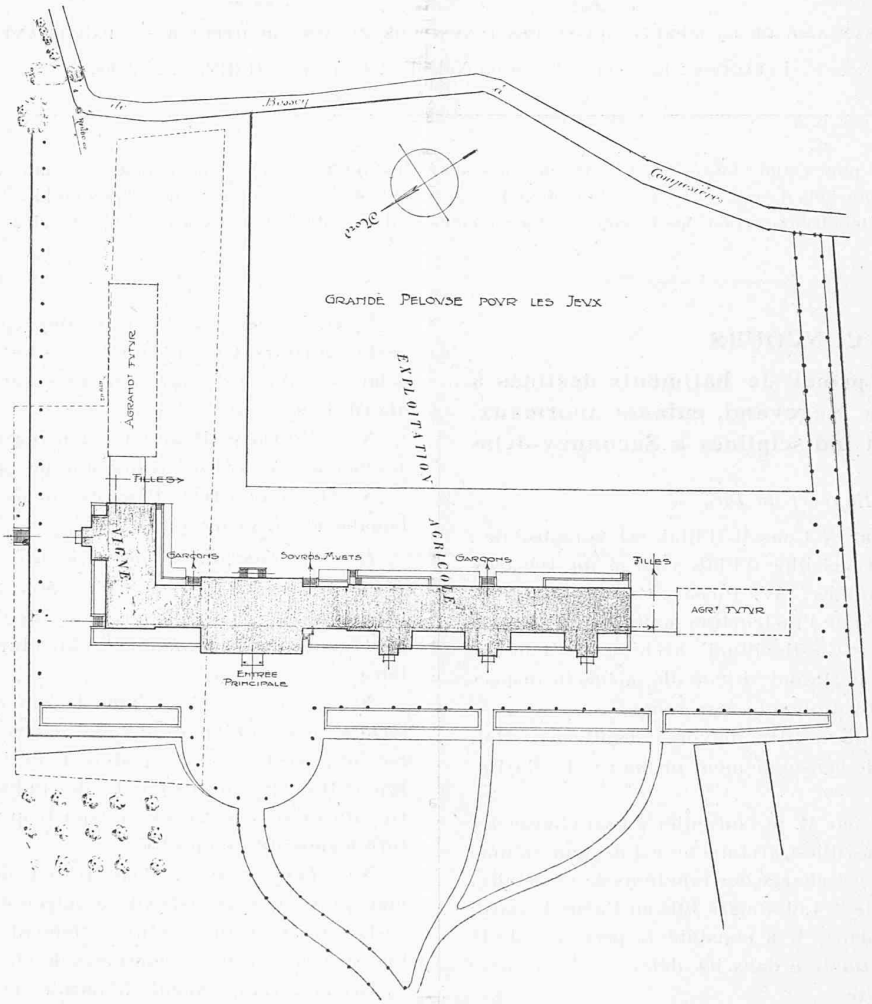

Plan de situation — 1 : 1500.

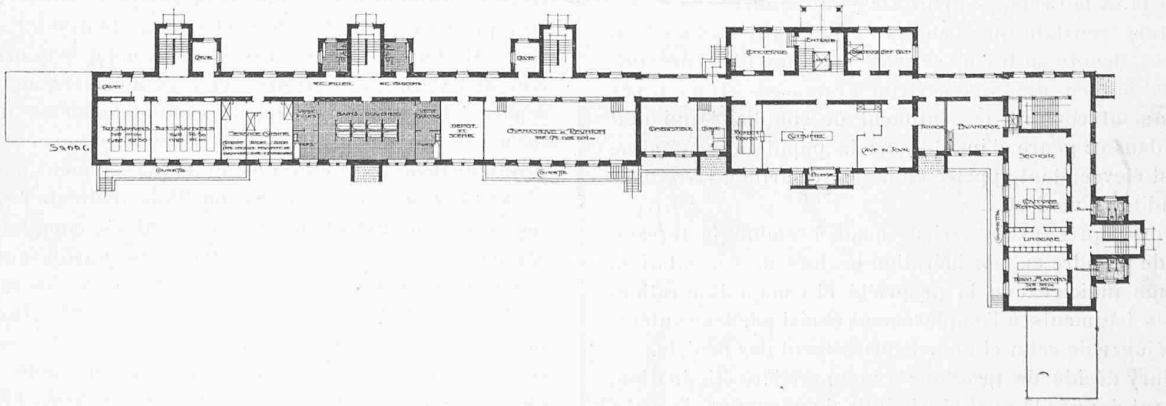

Plan du sous-sol — 1 : 800

1er prix : projet « Plein Air », de M. *A. Camoletti*, à Genève.

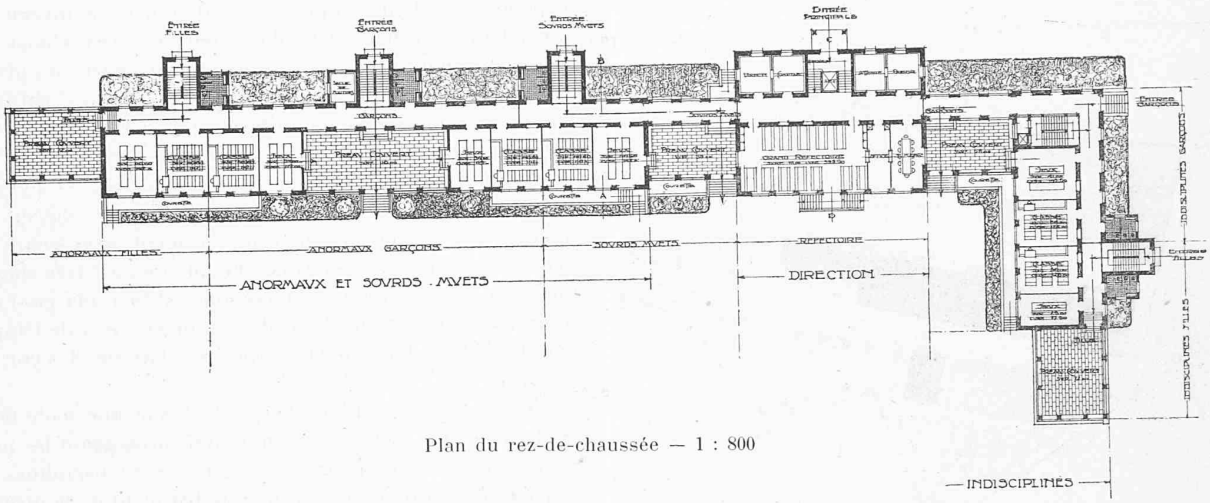

Plan du rez-de-chaussée — 1 : 800

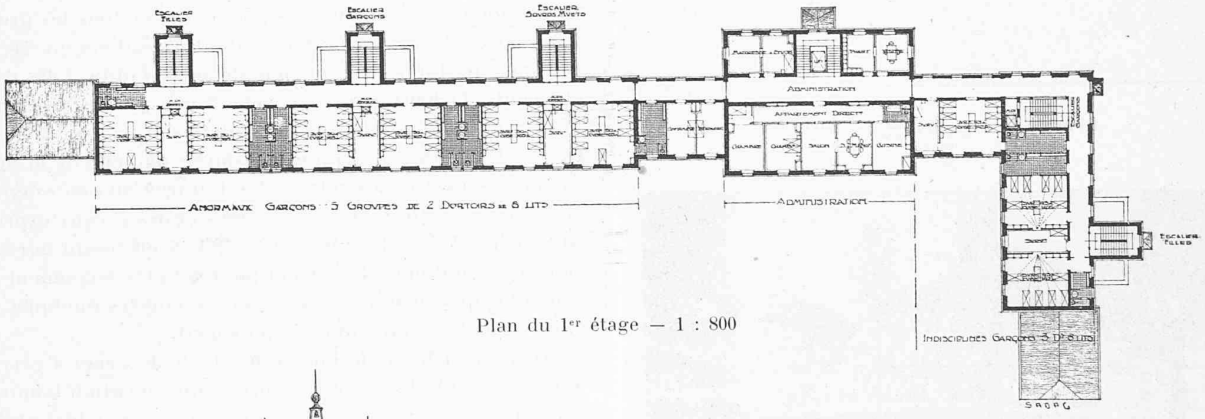

Plan du 1er étage — 1 : 800

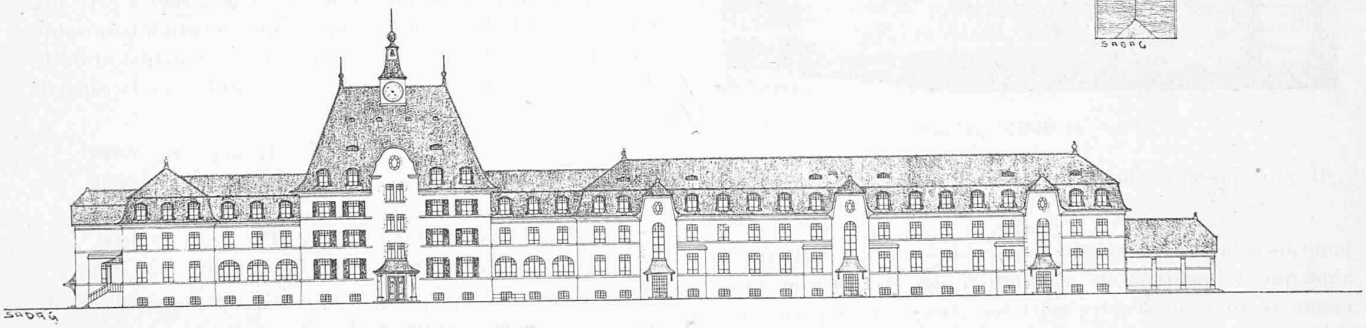

Face Nord-Ouest — 1 : 800

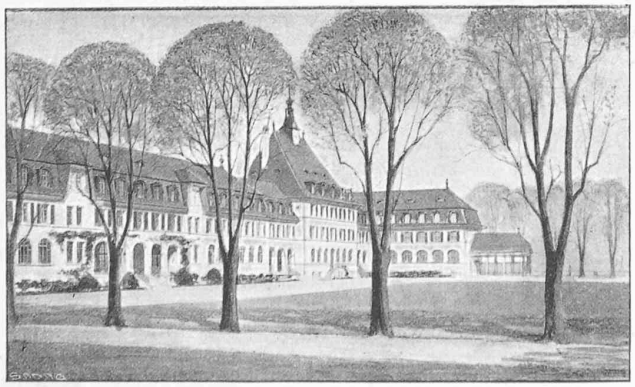

Perspective

1er prix : projet « Plein Air » de M. *A. Camoletti*, à Genève.

CONCOURS POUR L'INSTITUT MÉGEVAND, A GENÈVE.

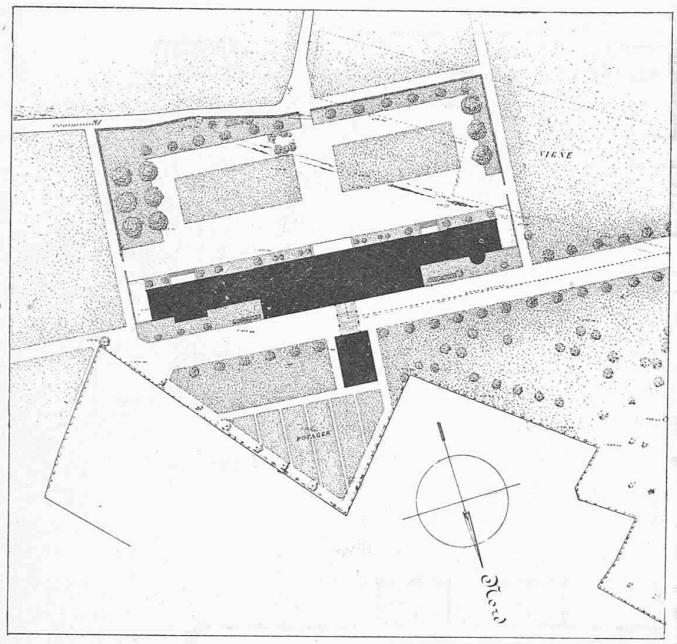

Plan de la situation — 1 : 2500

Face au Midi et préaux

IIe prix : projet « Éducation » de M. *A. Guyonnet*, à Genève.

mauvais éclairage de la salle de récréation des indisciplinés, ainsi que le manque de ventilation des dortoirs de cette même section, et d'autre part les deux couloirs parallèles de l'infirmerie et du directeur. Façades sobres, mais un peu tristes.

N° 2. *Deux niveaux*. Très bon projet dénotant chez son auteur une compréhension très architecturale du parti à tirer de l'emplacement choisi par lui. Tous les divers locaux sont très bien disposés, les préaux ensoleillés, les entrées spéciales pour les enfants et le personnel bien comprises ; malheureusement la section des indisciplinés est en partie orientée au nord.

Façades bien ordonnées mais n'ayant guère de caractère local, trop inspirées des écoles construites ces dernières années dans la Suisse allemande.

N° 12. *Sur le Plateau*. Plan excellent remplissant sans restriction toutes les exigences du programme, bonne orientation, surveillance facile. Un pavillon spécial pour les indisciplinés est relié, sauf au premier, par un passage couvert aux autres bâtiments. Tous les locaux sont bien orientés et de bonnes proportions. L'auteur du projet a négligé cependant de tenir compte des différences de niveau et n'a pas adapté son plan à l'emplacement qu'il s'est choisi. D'autre part la multitude des retraits et avant-corps du plan ont provoqué un nombre égal de terrasses, balcons, petits toits et de décrochements de toitures qui sont coûteux et d'un effet disgracieux.

N° 10. *Education*. Comme aspect extérieur ce projet est assurément le mieux compris, il a tout le charme et la bonhomie qui conviennent à un bâtiment de ce genre placé dans la campagne genevoise. Le plan en est très simple et bien conçu. La salle de gymnastique est bien placée. Le jury regrette l'orientation au nord de l'infirmerie et de l'appartement du Directeur, et le mauvais éclairage des corridors centraux.

N° 15. *Plein Air*. Plan bien orienté sur une seule face au S.-E. avec une petite aile en retour protégeant les préaux contre la bise. Division très claire, les indisciplinés étant séparés des autres sections par le bâtiment de la direction, d'où surveillance parfaite et service facile. Infirmerie bien isolée de la circulation, placée au deuxième étage. Le plan en est très condensé, le cube un des plus petits de tous les projets. L'auteur a cru devoir prévoir autant d'escaliers que de sections, ce qui lui occasionne une dépense inutile et des décrochements fâcheux sur la façade Nord. La disposition des W.-C. devant les fenêtres des toilettes n'est pas très heureuse. L'architecture qui est inspirée de celle de la Suisse romande en est bien étudiée ; les toitures un peu exagérées en hauteur. L'alternance des classes et des préaux exprimée en façade est d'un très heureux effet et en rompt agréablement la monotonie. Le projet pourrait être facilement exécuté à l'emplacement proposé, moyennant les quelques modifications de détail énoncées plus haut.

Après la critique, le jury a décidé de décerner 4 prix aux numéros 2, 10, 12, 15 et d'accorder une mention honorable avec prime au numéro 6. A la suite de cette délibération le classement définitif a été établi comme suit, avec la répartition des primes suivantes :

Nos 15	Plein-Air	1er prix	Fr.	2500
» 10	Education	2me »	»	2250
» 12	Sur le Plateau . . .	3me »	»	1750
» 2	Deux niveaux. . . .	4me »	»	1000
» 6	Le Bosquet, mention honorable		»	500

La répartition des primes étant fixée, M. le président du jury a procédé à l'ouverture des plis cachetés.

Le N° 15 Plein Air a pour auteur M. Alexandre Camoletti.

Le N° 10 Education a pour auteur M. Ad. Guyonnet.

Le N° 12 Sur le Plateau a pour auteurs MM. Peloux et de Rham.

Le N° 2 Deux niveaux a pour auteur M. Metzger.

Le N° 6 Le Bosquet a pour auteur MM. E. Arthur et A. Leclerc.

Genève, le 5 mars 1914.

Victor Charbonnet. W. Rosier.
H. Meyer. G. Revilliod. E. Ziegler.
F. Naville. E. Olivet.

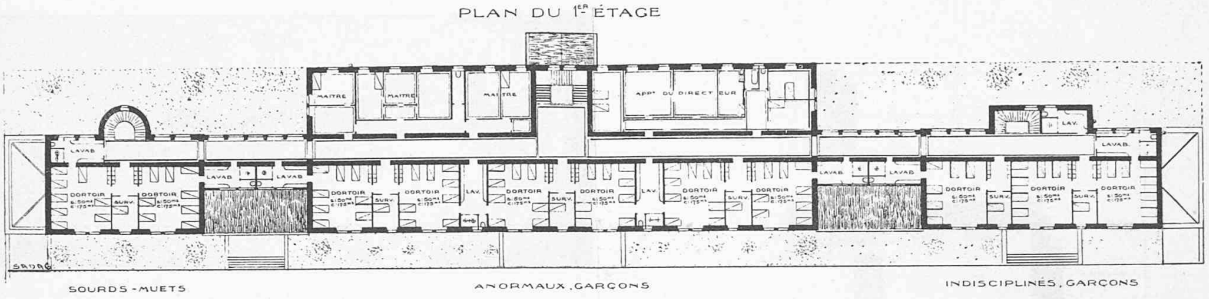

Plan du 1er étage — 1 : 800

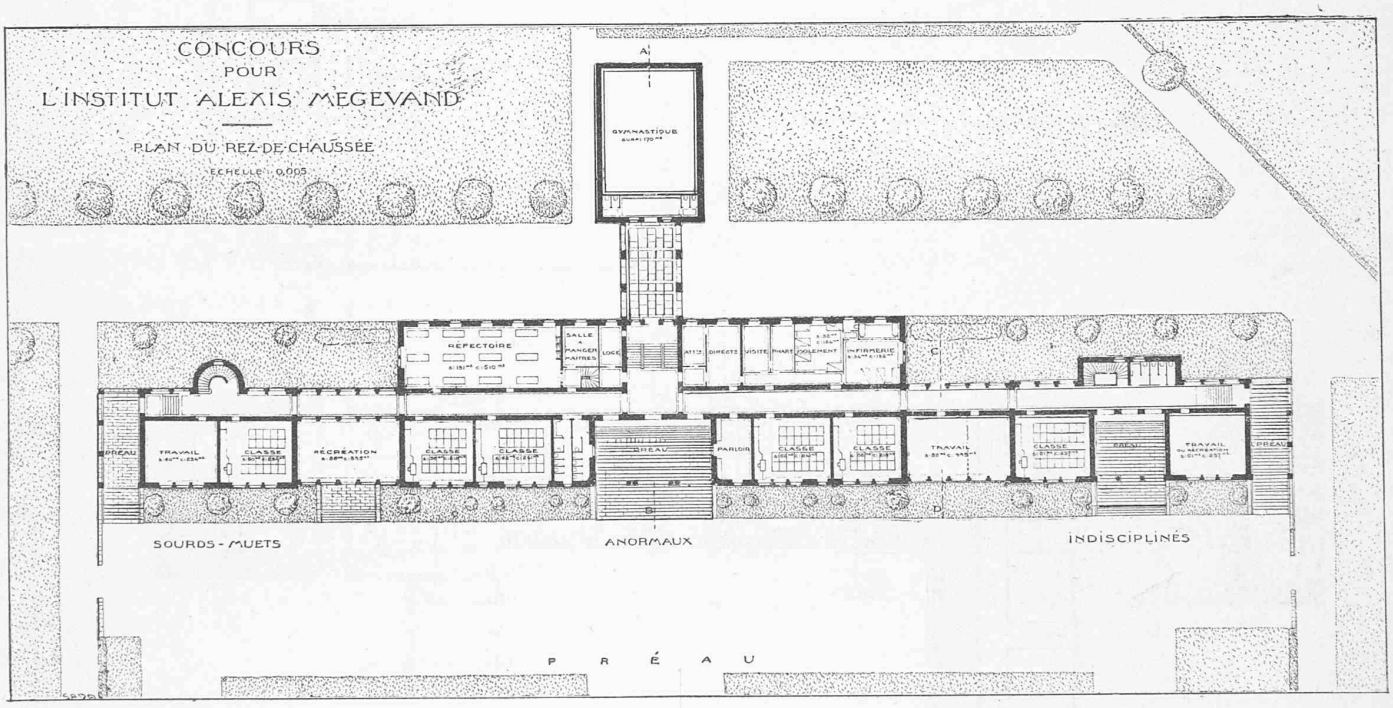

Plan du rez-de-chaussée — 1 : 800

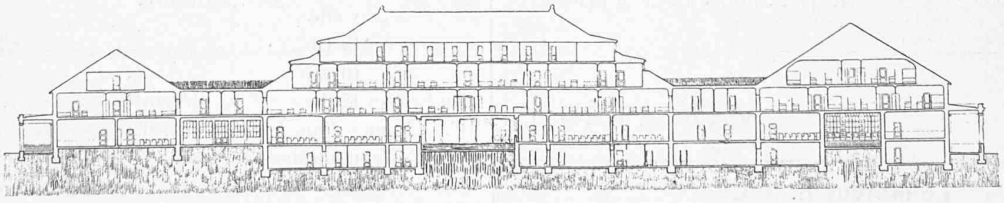

Coupe longitudinale — 1 : 1000

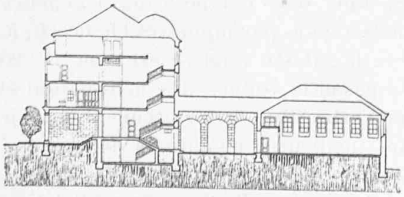

Coupe AB — 1 : 1000

IIe prix : projet « Éducation » de M. *A. Guyonnet*, à Genève.

CONCOURS POUR L'INSTITUT MÉGEVAND,
A GENÈVE.

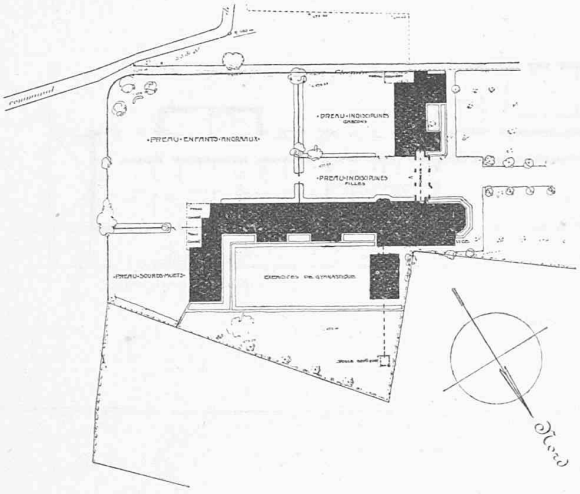

Plan de situation — 1 : 2500

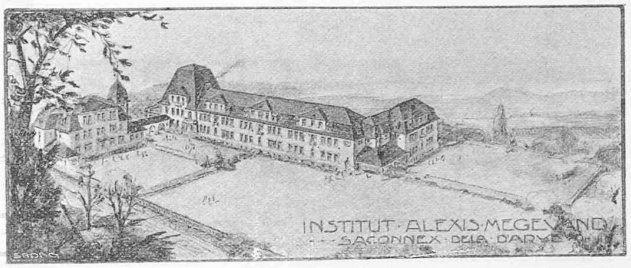

Perspective

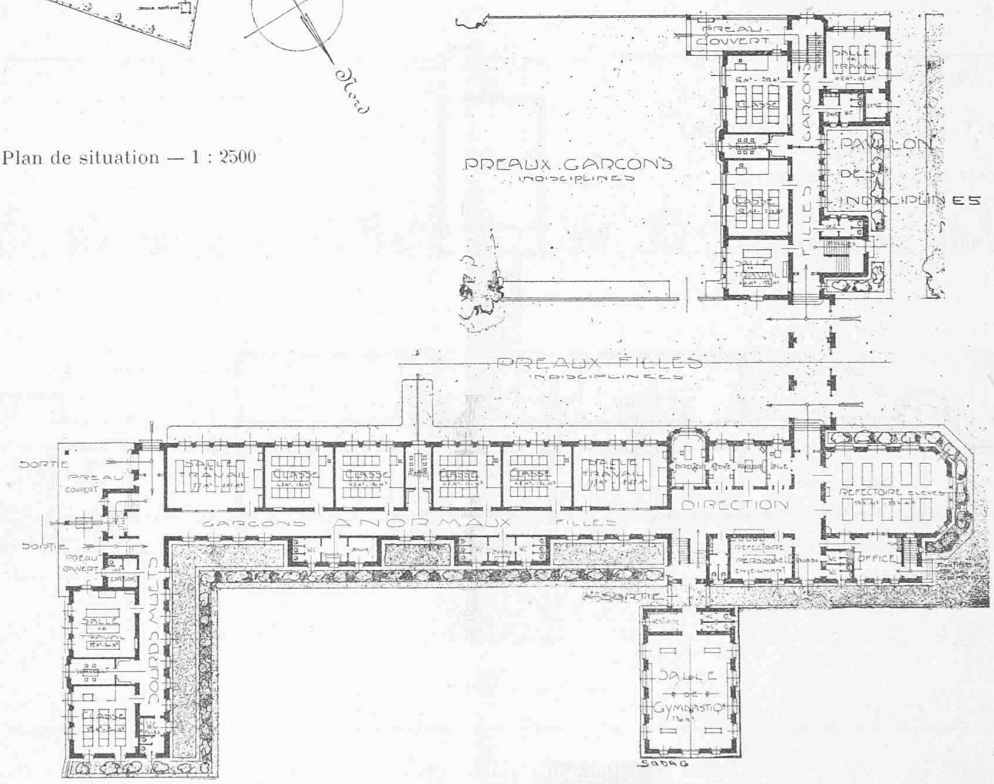

Plan du rez-de-chaussée — 1 : 800

IIIe prix : projet « Sur le plateau » de MM. *Pelloux et de Rham*, à Genève.

VARIÉTÉS

Le moteur E. J. C.

On sait que les moteurs dits « fixes » sont caractérisés par la mobilité du vilebrequin et par la fixité des cylindres, tandis que les moteurs dits « rotatifs » sont caractérisés par la fixité du vilebrequin et par la mobilité des cylindres qui sont animés d'un mouvement de rotation autour de l'axe de la machine. Les moteurs E. J. C., inventés par MM. Conill, ont ceci de singulier qu'ils sont à double rotation libre, vilebrequin et cylindres étant mobiles. Le vilebrequin actionne une première hélice *E* (fig. 1) et l'arbre creux actionné par le mouvement de rotation des cylindres porte une deuxième hélice *F.*, de pas *inverse* à celui de la première. La réaction du piston au lieu d'être détruite par le cylindre — comme c'est le cas dans les moteurs fixes — prend appui sur l'air par l'intermédiaire de l'hélice *F*. Ici donc, action et réaction sont motrices. Ce moteur ne provoque aucune réaction du fuselage : arbre et carter sont tous deux montés follement sur des paliers à billes. La vitesse angulaire relative des deux hélices est égale à la somme des vitesses angulaires de chacune d'elle, par exemple, dans le type A (fig. 1), l'hélice *F* tourne à la vitesse de 800 tours par minute et l'hélice *E*, à la vitesse de 1200 tours ; la vitesse relative est donc de 2000 tours à la minute. Le pas et la voilure des hélices sont établis de telle sorte que l'arbre et le carter prennent chacun la vitesse qui réalise les meilleures conditions de marche et c'est précisément cette adaptation, obtenue sans l'interposition d'engrenages, qui explique l'excellent rendement des moteurs E. J. C.

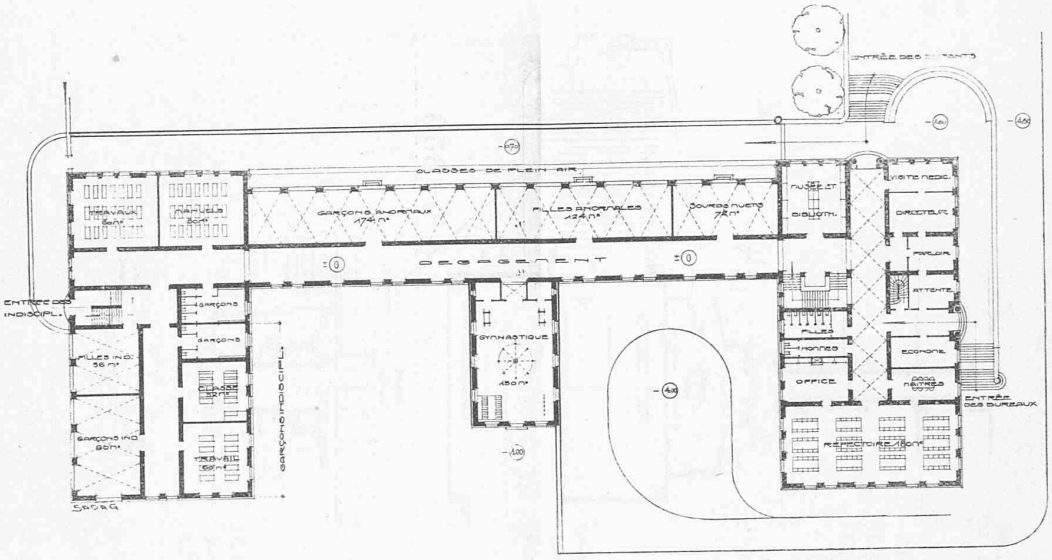

Plan du rez-de-chaussée — 1.800

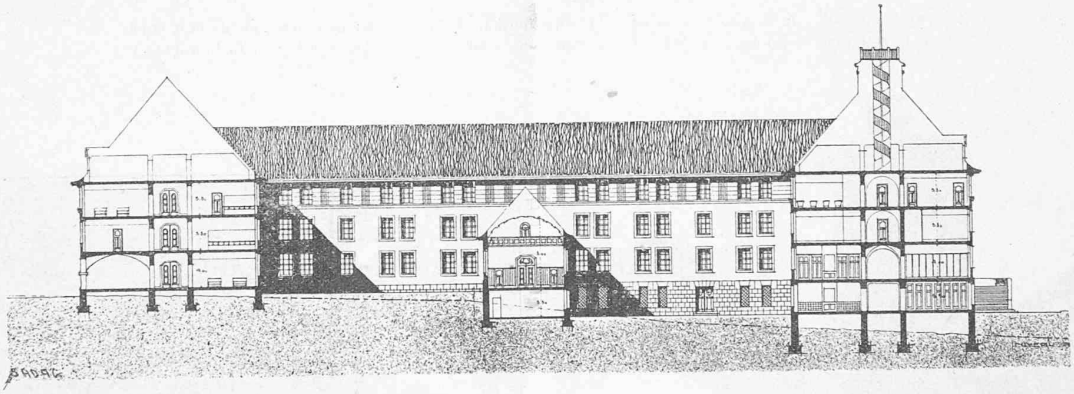

Coupe longitudinale — 1 : 800

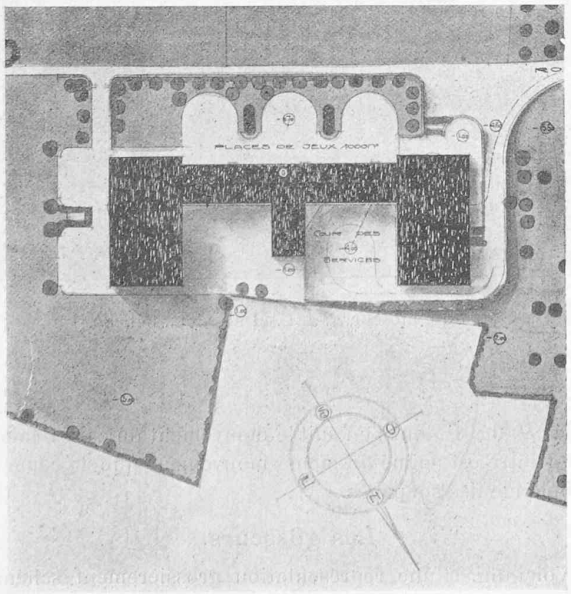

Plan de situation — 1 : 2000

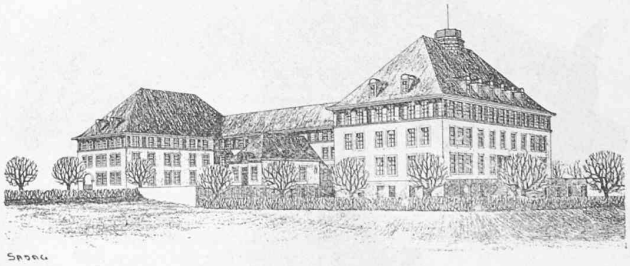

Côté Nord

IVe prix : projet « Deux Niveaux », de M. *Metzger*.

CONCOURS POUR L'INSTITUT MÉGEVAND,
A GENÈVE.